

Parlons syndicat



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada
www.psac-afpc.com

Faits saillants du 15^e congrès triennal

L'AFPC, une force puissante

En raison d'un bris dans une canalisation d'eau au centre des congrès de Vancouver, le 15^e congrès national triennal de l'AFPC a commencé avec un jour de retard. Mais, cela n'a pas modéré l'enthousiasme des congressistes, qui ont repris leurs travaux le 28 avril.

En cette belle journée ensoleillée, l'AFPC a participé au défilé annuel du Jour national de deuil organisé par la fédération du travail de la Colombie-Britannique. À cette occasion, des membres du syndicat ont porté une centaine de cercueils noirs symbolisant des travailleuses et des travailleurs décédés des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Ils ont exhorté les employeurs et les gouvernements à faire de la santé et la sécurité au travail une priorité.

Dans son allocution d'ouverture, John Gordon, le président national, a rappelé aux congressistes que, lors du dernier congrès en 2006, le gouvernement minoritaire de Harper venait d'annoncer un examen des dépenses qui ne prévoyait aucun investissement dans les services publics. Pourtant, l'économie était en pleine croissance à ce moment-là.

« Aujourd'hui, l'économie est en crise, mais certaines choses ne changent pas, a-t-il ajouté. Depuis notre dernier congrès, Harper a intensifié ses attaques et a clairement fait savoir qu'il n'avait aucune sympathie pour les travailleurs, les femmes, les groupes qui revendiquent l'égalité, les pauvres, les peuples autochtones... bref, pour à peu près tout le monde sauf Stephen Harper. »

pensez public

force puissante, mais nous pouvons être encore plus forts. Nous pouvons faire avancer le syndicat et bâtir un monde meilleur. Nous pouvons faire tout cela si nous travaillons ensemble [...] Notre force réside dans notre solidarité et dans notre engagement. »

L'AFPC entame une contestation judiciaire



Le président Gordon a annoncé que l'AFPC avait déposé une requête à la Cour supérieure de justice de l'Ontario dans le but de contester la constitutionnalité de la *Loi sur le contrôle des dépenses* et de la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public*.

« Ces lois sont une attaque flagrante contre les services publics et les personnes qui les fournissent. Elles mettent en pièces des conventions collectives librement négociées et enlèvent aux syndicats le droit de conseiller leurs membres

Les services publics sont plus importants que jamais

Selon le président Gordon, la récession doit servir de munition au syndicat pour défendre les services publics de qualité. Il a donc invité les membres à « se faire les champions des droits de la personne avant les profits, des travailleurs

avant les entreprises et des services publics de qualité pour les gens par les gens. »

Puis, il a ajouté que l'AFPC avait fait du recrutement dans de nouveaux secteurs et avait étendu son action de solidarité en divers points du globe. À mesure que le monde change, le syndicat et ses membres changent pour répondre à de nouveaux besoins.

« Nous avons accompli beaucoup, mais nous pouvons faire encore plus. Nous sommes une

sur des questions liées aux droits de la personne et de les représenter devant les instances compétentes. De plus, ces lois privent les femmes du droit à l'équité salariale. »

Pensez public : l'AFPC renouvelle son engagement

Lors du congrès national triennal 2006, une très grande majorité de délégués se sont prononcés en faveur de la politique de l'AFPC prônant la défense de la fonction publique et ont réitéré leur engagement à lutter contre les pratiques, telles que la privatisation, qui détruisent les services publics de qualité.

En trois ans, la situation a beaucoup changé. La crise économique actuelle a mis en lumière les périls de la sous-réglementation dans le secteur financier, l'avidité sans bornes des grandes sociétés et la fragilité des droits des travailleuses et travailleurs et de la sécurité d'emploi.

Certains profitent de la crise de l'emploi qui sévit dans le secteur privé pour dresser les travailleurs du secteur privé contre les travailleurs



du secteur public. Le fédéral, lui, invoque la crise économique pour justifier le sous-financement, la privatisation, voire l'élimination, des services et programmes publics. Défendre les services publics dans un tel contexte représente tout un défi.

Cette année encore, les congressistes ont réitéré à l'unanimité leur engagement à défendre collectivement les services publics de qualité. La nouvelle plateforme **Pensez public** repose sur quatre piliers.

Réglementer : Nous ferons campagne contre la déréglementation et pour une réglementation rigoureuse qui place les gens et l'intérêt public au premier rang – avant les grandes sociétés et les profits.

Résorber : Nous ferons campagne pour des services publics qui visent à résorber la pauvreté et les inégalités et à favoriser l'égalité pour tous.

Réinvestir : Nous ferons campagne pour que des fonds publics soient investis dans l'infrastructure sociale, comme les services de garde et les soins de santé. Nous ferons campagne pour que les infrastructures et services publics demeurent dans le giron public en faisant pression sur le gouvernement pour qu'il investisse les fonds requis. Nous ferons campagne contre le financement par l'État de partenariats public-privé et d'autres formes de privatisation, qui sont plus coûteux et qui ne fonctionnent pas. Nous ferons également campagne pour que les femmes et d'autres groupes d'équité tirent parti des emplois créés en vue de reconstruire notre infrastructure, tant matérielle que sociale.

Respecter : Nous ferons campagne pour des services publics qui respectent et intègrent les opinions diversifiées des Canadiennes et des Canadiens, de même que pour des investissements publics permettant aux décideurs d'être réceptifs à ces opinions. Nous ferons campagne en faveur de services publics qui resserrent les liens entre les



collectivités. Nous ferons campagne pour le respect des droits de la personne et des droits des travailleuses et travailleurs, y compris le droit à la libre négociation collective.

La défense des services publics de qualité est étroitement liée à toutes les activités de l'AFPC. Tout ce que nous faisons – négociations, formation, syndicalisation, communications avec les membres et le public, lobbying auprès de la classe politique, collaboration avec les mouvements syndical et citoyen, activités de solidarité internationale – sert à défendre les services publics de qualité, qui sont la clé de voûte d'une économie solide et d'une société intégratrice.

Votre mission : Pensez public

Dans son message à la fin du congrès 2009, John Gordon a invité tous les membres à penser public. « Le congrès est fini, a-t-il dit. Mais le thème, *Traçons la voie pour des services publics de qualité*, perdure. Passons à l'action. Bâtissons un monde meilleur. »

Il les a encouragés à se faire les champions des services publics. « Imaginez que vous menez une

campagne de syndicalisation et que vous formez des militantes et des militants et créez des alliances afin d'accroître notre force collective. Imaginez qu'il s'agit d'une grève et que vous défendez les services publics de qualité avec autant de détermination. Imaginez que vous bâtissez votre avenir, car c'est effectivement ce que vous faites. C'est possible. Je sais que nous en sommes capables... alors, mettons-nous à l'ouvrage! »

Les délégués sont passés immédiatement à l'action en adoptant deux résolutions favorables aux services publics. Aux termes de la première résolution, l'AFPC mènera une campagne de pressions pour s'opposer à la privatisation des laboratoires fédéraux et sensibiliser la population canadienne à l'importance de la recherche scientifique effectuée par le secteur public. La seconde résolution porte sur la poursuite de la campagne de lobbying entreprise par l'AFPC à l'échelle régionale et nationale pour qu'on accorde à Pêches et Océans Canada les crédits budgétaires essentiels à son fonctionnement.

Rendez-vous au psac-afpc.com pour lire la plateforme Pensez public.

Les droits de la personne : un élément indissociable de la sécurité, selon Louise Arbour

Dans l'allocution qu'elle a prononcée le mardi 28 avril, l'ancienne haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a déclaré que nous étions toujours à la recherche d'une vision commune et universelle des droits de la personne.

La défense des droits de la personne reconnue mondialement a mis en lumière la perception de la sécurité des êtres humains et des nations, une perception centrée presque exclusivement sur la criminalité, le terrorisme et la guerre. Selon Mme Arbour, cette quasi-obsession d'un grand nombre de pays occidentaux découle d'un « concept étroit de la sécurité humaine et de la sécurité de l'État » et a pris naissance au lendemain du 11 septembre 2001, date qui, à bien des égards, marque le début du XXI^e siècle.



« Par contre, pour les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent dans la pauvreté extrême, [...] le terrorisme international, la criminalité des narcotrafiquants organisés et les conflits armés ne sont pas inévitablement les sources premières de leur insécurité », a-t-elle ajouté.



Ces deux perceptions très différentes de la sécurité ont mis en opposition la « libération de la terreur » et la « libération de la misère », deux principes énoncés par le président Roosevelt et qui devaient être les fondements indivisibles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

« Cette fracture du concept de l'indivisibilité des droits, survenue peu après l'adoption de la Déclaration universelle, est maintenant si politisée qu'il est de plus en plus difficile de faire avancer les droits de la personne », a déploré Mme Arbour.

Elle estime que le Canada peut renforcer ses initiatives en matière de droits de la personne à l'échelle internationale en adhérant sans réserve aux principes de justice sociale énoncés dans des lois et des conventions internationales. Mme Arbour a déclaré que le gouvernement canadien devait respecter les droits des Autochtones, ratifier la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et élargir la portée de la législation canadienne de manière à protéger les citoyennes et citoyens canadiens détenus à l'étranger, dont Omar Khadr.

En conclusion, Mme Arbour a affirmé « qu'il n'y a probablement pas d'enjeu politique aussi grand à l'heure actuelle que celui qui consiste à renforcer radicalement la protection de tous les droits de la personne. »

Réélection de John Gordon et Patty Ducharme

John Gordon a été réélu à la présidence nationale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) à l'issue d'une course à deux. M. Gordon a accédé à la présidence en 2006 et a agi comme vice-président exécutif national de l'AFPC de 2000 à 2006.

À l'issue d'une course à trois, Mme Ducharme a obtenu un deuxième mandat au poste de vice-présidente exécutive nationale. Avant son élection à cette charge en 2006, elle avait été élue vice-présidente exécutive régionale de l'AFPC pour la Colombie-Britannique en 2000.

Jérôme Turcq, vice-président exécutif régional pour le Québec, a été élu vice-président exécutif national suppléant par acclamation.

Majoration de l'indemnité de grève

Les délégués ont adopté la résolution proposant d'augmenter l'indemnité de grève, qui passera de 50 \$ à 75 \$ par jour. Quant aux membres de l'AFPC qui habitent dans le Nord du pays, ils toucheront désormais une indemnité de grève quotidienne de 100 \$ lorsqu'ils sont en grève ou mis en lockout. L'AFPC reconnaît ainsi que le coût de la vie est très élevé dans cette région et que les possibilités de se trouver un autre emploi sont limitées.

Appui aux militantes et militants

Le militantisme syndical ne devrait pas entraîner un fardeau



financier pour les membres. Pour cette raison, les délégués ont adopté la résolution demandant que l'AFPC négocie avec l'employeur afin que les membres continuent de recevoir leur paie lorsqu'ils sont en congé non payé pour affaires syndicales et que l'employeur facture directement l'AFPC pour ces congés.

Suivi à faire par l'AFPC

Les délégués ont adopté certaines résolutions qui demandent un suivi :

- conclure une entente avec le Conseil national mixte pour rétablir les Conférences du Nord;
- élaborer des dispositions contractuelles modèles offrant aux employés des garanties en matière de vie privée;
- sensibiliser davantage les employeurs concernant l'obligation d'adaptation, offrir de la formation aux membres à ce sujet et faire de la mobilisation et du lobbying sur le sujet;
- négocier la refonte de la Politique sur l'emploi pour une période déterminée de manière qu'elle soit juste envers les femmes enceintes.

Vous voulez en savoir plus sur le 15^e congrès triennal de l'AFPC? Rendez-vous au http://www.psa-afpc.com/conventions/2009/psaconvention_congresafpc/home-f.asp.